

# Bulletin d'inscription

## CONCOURS

### DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2023

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél domicile : ..... Portable : .....

Adresse email :  
.....

Je demande mon inscription au concours maisons et jardins fleuris.

Dans le cadre de la nouvelle valorisation des critères d'évaluation liés au développement durable, je déclare :

- Recycler la totalité ou une partie des déchets verts produits par mon jardin par compostage, paillis, tonte « mulching »...
- Observer une gestion raisonnée de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie, arrosage localisé, plantation de végétaux peu gourmands en eau...)
- Ne faire usage d'aucun pesticide dans mon jardin et éviter les engrais chimiques.
- Favoriser la biodiversité par l'utilisation de plantes mellifères ou fournissant nourriture et abri pour la faune, mise en place de nichoirs, abris,...

Signature

A retourner au : Mairie de Petite-Île accueil téléphonique  
1er étage (Mme Carolle Lauret)  
192, Rue Mahé de Labourdonnais 97429 Petite-Île



Inscription  
du 4 au 22 septembre 2023

Chères Petite-Îloises, chers Petite-Îlois

Le concours Maisons et jardins fleuris fait depuis plusieurs années le bonheur des habitants passionnés de fleurissement. C'est une jolie manière de montrer ses talents de jardinier amateur et de donner une belle image de notre ville.

Je me réjouis que des Petite-Îlois par leur enthousiasme et leur investissement nous aident d'année en année à construire une ville toujours plus agréable, toujours plus fleurie et toujours plus verte.

Ce concours vient couronner les efforts des habitants et de la municipalité pour le fleurissement de Petite-Île. Il témoigne de la volonté des élus et de l'engagement constant des agents municipaux pour améliorer le cadre de vie offert aux citoyens.

Je n'ai aucun doute que collectivement avec la participation de ses habitants, ses forces vives, ses agents et ses élus, notre commune saura relever le défi de faire de Petite-Île, une ville plus belle.

Entretenir son jardin ou son potager est également excellent pour la santé et pour la planète. Alors, "tous à vos pioches, vos râteaux et vos arrosoirs".

Bien à vous



## Petite-Île. Concours maisons et Jardins fleuris 2023, inscrivez-vous !

Beaucoup de jardiniers amateurs et les passionnés sont déjà à pied d'œuvre pour une belle année. Alors plus d'hésitation, participez au concours en vous inscrivant jusqu'au 22 septembre 2023.

Le concours a pour but d'inviter les Petite-Îlois à fleurir leurs jardins, à aménager le potager des maisons d'habitation ou orner leurs façades au moyen de fleurs naturelles, plantes..., et de contribuer ainsi à l'embellissement de la localité en étant complémentaire aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de Petite-Île.

Le passage du jury se fera le samedi 14 octobre 2023 dans la matinée

Le règlement du concours est à télécharger sur le site de la ville [www.petite-ile.re](http://www.petite-ile.re) ou à retirer directement à la mairie à l'accueil téléphonique à l'étage.

Toutes les personnes participantes au concours et retenues par le jury seront récompensées et invitées à la cérémonie de remise des prix qui se fera le samedi 28 octobre 2023 dans le cadre de la Fête de l'Ail.